Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'HÉRAULT

Installations classées pour la protection de l'environnement

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

sur la demande formulée par Monsieur Giuliano POCAI, Gérant de la SARL ITALMARBRE POCAI dont le siège social est situé « Les carrières », route de Gabian – BP 2 – 34480 - LAURENS, en vue :

- de l'obtention du renouvellement d'autorisation – et d'extension - d'exploiter la carrière située au lieu-dit « Bois de Fouisse » sur la commune de LAURENS ;

Cette demande sera soumise à une enquête publique, d'une durée de 32 jours, du mardi 18 avril 2017 (8 heures) au vendredi 19 mai 2017 (17 heures).

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier soumis à enquête , l'avis de l'autorité environnementale, ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés à la mairie de LAURENS, commune d'implantation de l'installation, siège de l'enquête.

Le dossier est consultable :

- à la mairie de LAURENS, siège de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture de cette mairie :
  - du lundi au jeudi , de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h
  - le vendredi, de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
- dans les 7 autres communes situées dans le rayon du périmètre d'affichage de 3 km défini autour de l'installation : GABIAN, FOUZILHON, FAUGERES, MONTESQUIEU, MAGALAS, ROQUESSELS et AUTIGNAC. aux jours et heures habituels d'ouverture de ces mairies :
  - GABIAN : du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h / vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h
  - FOUZILHON : lundi et jeudi de 13 h 30 à 18 h / mardi et mercredi de 8 h 30 à 13 h 30
  - FAUGERES : les lundi, mardi et jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 45 à 17 h / le vendredi de 8 h 30 à 12 h
  - MONTESQUIEU : les lundi, mardi, vendredi de 12 h 30 à 16 h 30
  - MAGALAS : du lundi au vendredi de 8 h30 à 12 h et de 15 h à 18 h
  - ROQUESSELS : les lundi et jeudi de 8 h 30 à 13 h / les mardi et mercredi de 14 h à 17 h 45
  - AUTIGNAC : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
- sur le site internet des services de l'État : http://www.herault.gouv.fr/ Publications/consultation du public/ Installations classées.
- sur le poste informatique situé en Préfecture de l'Hérault, bureau de l'Environnement, sur rendez-vous en téléphonant au 04 67 61 62 57.

Les observations, propositions et contre-propositions du public pourront être :

- communiquées à Monsieur Georges LESCUYER, Ingénieur territorial en chef, retraité, désigné en qualité de commissaire enquêteur par Madame le Président du Tribunal Administratif de Montpellier, lors de ses permanences à la mairie de LAURENS aux dates ci-après :
  - **Mercredi 19 avril 2017, de 9 h à 12 h**
  - **Vendredi 12 mai 2017, de 9 h à 12 h**
  - **Vendredi 19 mai 2017, de 14 h à 17 h (clôture de l'enquête)**

- adressées par écrit au commissaire enquêteur à la mairie de LAURENS, siège de l'enquête
- formulées sur le registre d'enquête à la mairie de LAURENS
- transmises par voie électronique à l'adresse : carriere.laurens@laposte.net (*les messages ne doivent pas comporter de pièces jointes, celles-ci doivent être transmises par courrier au commissaire enquêteur*)

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la Préfecture de l'Hérault, Bureau de l'Environnement.

Le responsable du dossier auprès duquel des informations peuvent être demandées est **Monsieur Michel ZAPPONI, Directeur : téléphone :06 14 80 77 05 – adresse mail :** isabelle.quin-paquelet@exco.fr

Toute personne pourra prendre connaissance à la mairie de LAURENS, commune d'implantation de l'installation, à la Préfecture de l'Hérault ainsi que sur le site Internet des services de l'État (http://www.herault.gouv.fr) pendant un an, du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur et du mémoire en réponse du demandeur.

Les décisions susceptibles d'intervenir à l'issue de la procédure ICPE, prises par M. le Préfet de l'Hérault, sont des autorisations assorties du respect de prescriptions ou un refus.

****